

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le mercredi 24 mars 2026
 Heure : 19 h
 Endroit : École Jean-XXIII – Local de musique (local 209)

ORDRE DU JOUR

DURÉE	SÉANCE ORDINAIRE	DOCUMENTS		
		Déjà reçus	Inclus	Séance tenante
1 min.	1. Ouverture de la séance et vérification du quorum			
1 min.	2. Accueil des membres du conseil d'établissement			
15 min.	3. Période de questions du public			
2 min.	4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Résolution : CE-25-26-26)		X	
5 min.	5. Adoption du procès-verbal du 4 février 2026 (Résolution : CE-25-26-27)		X	
15 min.	6. Suivis du procès-verbal			
	<u>DÉCISION</u>			
10 min.	7. Principes d'encadrement des frais (Résolution : CE-25-26-28)		X	
10 min.	8. Ouverture du service de garde année 2026-2027 (Résolution : CE-25-26-29)			
10 min.	9. Journées pédagogiques au service de garde en 2026-2027 (Résolution : CE-25-26-30)		X	
10 min.	10. Règles de fonctionnement du service de garde (Résolution : CE-25-26-31)		X	
5 min.	11. Proposition budget CÉ (Résolution : CE-25-26-32)			
5 min.	12. Fête des finissants (Résolution : CE-25-26-33)			
	13. Dossier « parc-école » et campagne de financement (Résolution : CE-25-26-34)			
	<u>INFORMATION</u>			
5 min.	14. Mot des représentants de la communauté			
5 min.	15. Information du service de garde			
5 min.	16. Mot de la représentante au Comité de parents			
5 min.	17. Mot des enseignants			
5 min.	18. Activités parascolaires			
5 min.	19. Sujets divers			
1 min.	20. Levée de l'assemblée (Résolution : CE-25-26-35)			
	<p>Je vous invite à consulter les fiches thématiques suivantes puisqu'elles sont liées aux sujets qui sont à l'ordre du jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • GRATUITÉ SCOLAIRE ET CONTRIBUTIONS SCOLAIRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES • SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT • LE BUDGET ANNUEL DE L'ÉCOLE ET DU CENTRE 			